



St Hip' 2018, c'est tout ça :

La course VHC, Véhicules Historiques de Compétition, Championnat de France de la Montagne VHC

Course accessible aux voitures possédant un Passeport Technique Historique (PTH/PTN) selon l'annexe « K » de la FFSA, et pilotes inscrits ou non au championnat. Seuls les inscrits au championnat marquent des points.

Le Challenge 'Indice de Performance' est utilisé dans cette course.

La course VHRS, Véhicules Historiques en Régularité Sportive

Course où la régularité est de rigueur : choix d'une moyenne à respecter et pénalités affectées en fonction de l'écart entre le temps réalisé et la moyenne choisie. Pas de passager.

1- Catégorie Régularité Historique VHRS

Voitures telles que définies dans l'annexe K du Code Sportif de la FIA jusqu'au 31/12/1985.

Le PTH/PTN n'est pas obligatoire mais il est conseillé.

2- Catégorie Régularité Prestige LPRS

Voitures de Grand Tourisme de série (GT) conformes à la législation routière en France.

3- Catégorie Tourisme LTRS

Voitures de Tourisme de série conformes à la législation routière en France.

2.2. EQUIPEMENTS DES PILOTES

Un casque adapté à la pratique du sport automobile est obligatoire. (Minimum la norme CE)

Le port de vêtements recouvrant entièrement bras et jambes est obligatoire.

Les matières particulièrement inflammables (nylon ...) sont prohibées.

La Démo Auto Moto Légende

C'est dimanche ! Ici, pas question de chronométrage, les mêmes catégories qu'en VHRS sont admises, les motos et sidecar anciens également. Un seul passager de plus de 10 ans admis.

Denis DUROC vous écoute au 06 37 22 64 12